

* Je roule en sécurité

- J'adapte ma conduite à la situation

La pratique tout-terrain ne s'improvise pas. Je m'assure d'avoir un niveau de pilotage adapté. Au besoin, je me perfectionne.

- Je ne roule pas seul

Partir au minimum à deux est un gage de sécurité en cas d'ennuis mécanique ou physique.

- J'emporte du matériel de communication et de secours

Un moyen de communication (tél. mobile...), une trousse de premiers secours, quelques outils, permettent de faire face à tout incident et de poursuivre la balade ou la randonnée.



© bureauscienciation Crédits photos: X. Guyonnet - B. Pechaud / EnduroMagazine - Trial Magazine - Motoverte - 05/08

je roule nature

Guidon Vert

Pour la nature et pour vous, jouer la carte gagnante !

12 € seulement !

1 adoptez un comportement responsable

En devenant adhérent Guidon Vert, vous vous engagez, aux côtés de la Fédération, à un comportement citoyen et respectueux de la nature et des autres.

2 bénéficiez d'une protection juridique

Dans le cadre de vos activités sportives et de loisirs en randonnée verte en moto ou en quad, bénéficiez d'une assistance juridique et d'une garantie en défense et en recours valable un an à compter de la date de validité de la carte.

3 profitez de nombreux avantages

Grâce au Guide Avantages Guidon Vert délivré avec la carte, profitez d'offres privilégiées chez de nombreux partenaires (hôtellerie, concessionnaires, accessoiristes...).

4 recevez le pack guidon vert

Avec la Carte Guidon Vert, recevez le tee-shirt, le guide des bonnes pratiques et la lettre d'informations.



Préserver la nature, c'est l'affaire de tous

Les bonnes pratiques en randonnée verte moto et quad



Pour devenir adhérent Guidon Vert, il vous suffit :

- de vous rendre sur le site internet www.guidonvertffm.com et de suivre les instructions
- ou de demander le bulletin d'adhésion :
 - par mail à l'adresse guidonvertffm@ffmoto.com
 - ou par courrier à : Fédération Française de Motocyclisme - Opération Guidon Vert : 74, avenue Parmentier - 75011 Paris



www.guidonvertffm.com

Avec le soutien du Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative



Fédérer les énergies

Préserver la nature, c'est l'affaire de tous



La Fédération Française de Motocyclisme (FFM) s'est engagée dans un ensemble d'actions dont l'élaboration et la diffusion de ce guide de bonnes pratiques. Pour donner une image positive de la moto et du quad, pour conserver la liberté de pratiquer, la FFM vous propose d'adopter et de promouvoir les bonnes pratiques en randonnée verte.

✿ Je roule avec la bonne attitude

- Je respecte la nature

Je m'engage à avoir un comportement respectueux de la faune et de la flore. Je ne roule que sur les chemins et ne pratique pas le hors-piste. Je ne jette aucun débris.

- Je respecte l'environnement

La moto ou le quad doivent être conformes à la réglementation en vigueur : niveau sonore, émissions de gaz d'échappement, non-utilisation de pneus "cross"...

- Je respecte les autres

Les chemins sont également empruntés par d'autres pratiquants (randonneurs pédestres, équestres, cyclistes...). Pour une bonne cohabitation, dans les lieux fréquentés, je ralentis ; si nécessaire, j'arrête le moteur. Dans tous les cas, je fais preuve de civilité et de courtoisie.

✿ Je roule dans la légalité

- J'utilise les chemins ouverts à la circulation des véhicules terrestres à moteur

- Je roule en respectant le code de la route

Le code de la route s'applique sur toute voie ouverte à la circulation, y compris sur les chemins. Je dois respecter la législation en vigueur (machine homologuée, équipement de protection, permis, vitesse...).

- Je roule assuré

Tout véhicule terrestre à moteur en circulation doit être assuré en responsabilité civile, quel que soit le lieu de pratique. Il est également recommandé de souscrire une assurance individuelle accident.



je roule nature